



Quimper, le 26 janvier 2010

**La CGT, sa force, c'est vous !**

**02.98.76.65.65**

6 rue de Kerhuel à Quimper

[cgt@cg29.fr](mailto:cgt@cg29.fr)

## Communiqué

Le syndicat CGT du Conseil Général souhaite **réagir aux annonces de restriction des dépenses en personnels annoncé par le Conseil Général et aux sermons prononcés, dans les services par la hiérarchie, pour essayer de faire « passer la pilule ».**

Une **diminution de 40% des dépenses en personnels remplaçants** est soumise au vote de l'assemblée. **Nous demandons aux Conseillers Généraux de voter contre cette mesure.** En effet comment assurer un niveau de service public acceptable alors que le personnel absent ne sera pas systématiquement remplacé.

**Ces mesures de restriction sont d'autant plus contestables que des choix onéreux sont fait par ailleurs par le Conseil Général : Externalisation des services, audits à répétitions, mille-feuille hiérarchique.** Des choix qui n'apparaissent pas, pour certains d'entre eux, sur les lignes budgétaires des ressources humaines, mais qui **coûtent très cher aux contribuables.** De ce fait, une masse salariale en baisse ou stable ne signifie pas diminution d'impôts pour le contribuable, loin de là. En revanche, nous pouvons affirmer que ces choix risquent d'avoir des **conséquences négatives sur la qualité du service rendu à l'usager.**

**Nous demandons par conséquent au Conseil Général de revoir sa copie et de revenir à une gestion plus humaine des ressources. Les personnels de terrain, par leur sens du service public, leur expérience et leur indépendance, sont garants du bon fonctionnement des services, encore faut-il que le Conseil Général leur en donne les moyens.**